

BRIGADIERS SCOLAIRES
Service de la police
Postes temporaires (sur appel)
Concours # 2013-53

Horaire : Variable (remplacements occasionnels) **Salaire** : 14,68 \$/heure

Envoyez votre curriculum vitae par courriel, **en indiquant le numéro du concours dans l'objet du courriel, au plus tard le 26 mai 2013**, à l'adresse suivante : rh@ville.saint-eustache.qc.ca

À noter que seuls les fichiers joints de format Word ou PDF seront acceptés.

La Ville de Saint-Eustache souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi.
Seules les personnes sélectionnées recevront une réponse.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Sous l'autorité du supérieur immédiat, le titulaire fait traverser les enfants entre deux intersections afin de s'assurer de leur sécurité et du respect des règles de sécurité.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS:

1. Évalue la circulation et détermine où se positionner adéquatement dans la rue;
2. Interrompt la circulation au moyen de son panneau portatif et invite les enfants à traverser l'intersection de façon sécuritaire;
3. Communique les règles de sécurité aux enfants;
4. Respecte la signalisation routière;
5. Signale toute problématique à son supérieur immédiat;
6. Collabore avec le Service de police lors de situations particulières.

NOTE : Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

- Diplôme d'études secondaires
- Expérience de travail avec des enfants, un atout

QUALITÉS REQUISES

- Capacité de travailler avec les enfants
- Sens de l'observation
- Esprit d'analyse
- Bonne communication verbale
- Confiance en soi
- Bon jugement et intégrité